

Résumé de l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée aux fins de publication

Évaluation des facteurs relatifs à la vie privée liés à la migration vers le système de suivi des candidatures (SSC) de Greenhouse Software, Inc. et à son utilisation

Juin 2024

1. À propos de Destination Canada

La Commission canadienne du tourisme, qui exerce ses activités sous le nom de Destination Canada (« **DC** »), est une société d'État appartenant entièrement au gouvernement du Canada. Établie en 2000, DC a été créée pour diriger l'industrie canadienne du tourisme afin de promouvoir le Canada comme destination touristique quatre saisons. DC rend des comptes au Parlement par l'intermédiaire de la ministre du Tourisme.

2. À propos du projet

Depuis plusieurs années, DC est à la recherche d'un nouveau SSC pour simplifier son processus de recrutement interne et le rendre plus efficace, mieux présélectionner les candidats, automatiser les flux de travail et rehausser l'expérience des candidats (le « **projet** »). Le SSC vise à faciliter la gestion d'un grand nombre de candidatures de membres du personnel actuels de DC qui postulent à de nouveaux postes et d'employés potentiels de DC (collectivement, les « **candidats** »); la communication avec les candidats; la conservation des renseignements personnels et des curriculum vitae des candidats; la réalisation d'évaluations techniques; la planification d'entrevues avec les candidats; et l'évaluation des pratiques de recrutement et la production de rapports connexes. En faisant l'acquisition d'un nouveau SSC doté de capacités et de fonctionnalités améliorées, DC sera en mesure de proposer un processus de recrutement plus efficace et d'améliorer l'expérience des candidats.

À la suite d'une évaluation interne de ses systèmes et de ses besoins, DC a publié une demande de propositions avec négociations afin de se procurer un nouveau SSC. C'est finalement le SSC (la « **plateforme** ») du soumissionnaire Greenhouse Software, Inc. qui a été retenu au terme de ce processus d'approvisionnement concurrentiel.

Cette nouvelle plateforme offrira les fonctions suivantes :

- Simplifier la publication et la diffusion des offres d'emploi sur les babillards d'offres d'emploi.
- Recueillir des données démographiques sur les candidats, personnalisées en fonction de l'offre d'emploi et du poste.

- Gérer les candidats, de la demande d'emploi initiale à la décision finale d'embauche.
- Présélectionner et filtrer les candidats.
- Évaluer les entrevues des candidats.
- Faciliter un processus de prise de décisions objectif et équitable, notamment en masquant les renseignements sur les candidats pour les équipes de recrutement afin de réduire les biais de confirmation, en adoptant une notation objective pour les évaluations à domicile et en définissant bien les critères d'évaluation des compétences.
- Personnaliser les formulaires et les flux de travail des processus de recrutement, notamment pour permettre aux candidats potentiels de configurer des rappels et des alertes pour les offres d'emploi à venir.
- Configurer des alertes proactives pour les équipes de recrutement tout au long du processus de recrutement, notamment pour assurer la mise en correspondance de mots clés, de profils existants de candidats potentiels et de nouvelles offres d'emploi.
- Créer des courriels automatisés et personnalisés, y compris des courriels de transition, de planification d'offre et d'acceptation.
- Assurer la création, la mise en correspondance, l'administration et la collecte de documents de signature électronique en libre-service.
- Regrouper les tâches liées au processus de recrutement et les attribuer à l'interne ou à l'externe.
- Gérer et analyser des sondages personnalisés réalisés auprès des candidats, dont les résultats fournissent à DC des données agrégées sur le temps nécessaire pour communiquer avec un candidat et pourvoir un poste ainsi que des données démographiques sur les candidats.
- Préparer des rapports personnalisés en temps réel, qui comprennent des fonctions d'analyse fondées sur les données, et qui aident les équipes de recrutement à obtenir des renseignements sur les candidats et les bassins de talents, à les comparer, et à repérer les lacunes, ainsi que les possibilités d'amélioration et les moyens d'accroître l'efficacité du processus de recrutement, à l'aide de renseignements agrégés sur les candidats.
- Assurer l'intégration complète et transparente avec d'autres logiciels utilisés par DC, dont UKG Pro.

Même si la plateforme donne accès à de nouvelles fonctionnalités plus efficaces dans le cadre du processus de recrutement des candidats, tout en facilitant l'intégration avec d'autres programmes et processus de DC, elle ne modifiera pas de façon substantielle la portée actuelle de la collecte et du traitement des renseignements personnels de DC au cours du processus de recrutement.

3. Portée de l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée

En tant que société d'État qui rend des comptes au Parlement par l'entremise de la ministre du Tourisme, DC se conforme à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. (1985), ch. P-21 (« **LPRP** »), et à ses politiques et directives connexes, établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor (« **SCT** »).

Selon la Politique sur la protection de la vie privée du SCT, toutes les institutions fédérales assujetties à la LPRP doivent réaliser une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (ÉFVP) liés à l'élaboration ou à la conception d'un programme ou d'un service qui utilise des renseignements personnels (ou lorsqu'il s'agit d'apporter des modifications importantes à des programmes ou services existants). Le présent rapport sur l'ÉFVP fournit la preuve de la conformité avec ces exigences. L'ÉFVP a été réalisée sous la direction de la directrice exécutive des Services juridiques de DC. Le personnel des Technologies de l'information (TI) et des Ressources humaines (RH) a été consulté selon les besoins.

4. Analyse des facteurs relatifs à la vie privée

À la lumière des résultats de la présente ÉFVP, on s'attend à ce que les risques en matière de confidentialité découlant de la migration vers la plateforme et de son utilisation soient faibles ou modérés.

Le niveau de risque faible ou modéré s'explique par l'utilisation d'une solution infonuagique administrée par un fournisseur de services privé et externe, la portée du projet (c'est-à-dire à l'échelle de l'organisme) et la possibilité que différents types de renseignements sensibles soient concernés, notamment le numéro d'assurance sociale, ou des renseignements liés à des mesures d'adaptation à l'égard d'une invalidité médicale, s'ils sont fournis par les candidats. Cela dit, DC a constaté au cours du processus d'approvisionnement concurrentiel, de la procédure de diligence raisonnable et du présent processus d'ÉFVP que Greenhouse a mis en place les mesures de protection appropriées et que les avantages obtenus grâce à l'adoption de cette solution l'emportent sur les risques en matière de confidentialité. DC a conclu un accord-cadre d'abonnement avec Greenhouse décrivant ces mesures de protection.

De plus, même si la plateforme propose un nouveau service intégré avec une fonctionnalité de libre-service améliorée, son adoption a peu d'incidence sur la portée réelle de la collecte et du traitement des renseignements permettant d'identifier une personne de DC. Le traitement des renseignements permettant d'identifier une personne s'effectue conformément aux pratiques et procédures déjà en place. DC contrôle les répercussions potentielles sur la confidentialité des renseignements personnels par des mécanismes juridiques, des politiques et des mesures techniques adéquates visant à protéger ces renseignements. Les renseignements permettant d'identifier une personne recueillis par DC et stockés et traités sur la plateforme correspondent à ceux déjà recueillis et se limitent à ce qui est autorisé et nécessaire, compte tenu de l'objectif poursuivi. Une fois obtenus, les renseignements permettant d'identifier une personne ne sont utilisés que dans le cadre de l'objectif poursuivi. Tous les renseignements permettant d'identifier une personne bénéficient de la protection nécessaire selon leur degré de sensibilité, et ils ne sont conservés que pour la durée requise.

5. Détermination et classification des domaines de risque

A. Type de programme ou d'activité	Niveau de risque pour la vie privée
Programme ou activité qui n'exige PAS une décision concernant une personne identifiable. Les renseignements personnels sont utilisés uniquement à des fins statistiques, ainsi qu'à des fins de recherche ou d'évaluation, y compris des listes de distribution, pour lesquelles aucune des décisions prises n'a une incidence directe sur une personne identifiable.	1 <input type="checkbox"/>
Des renseignements personnels sont utilisés pour prendre des décisions qui touchent directement la personne concernée (p. ex. la détermination de l'admissibilité à certains programmes, y compris l'authentification en vue d'accorder l'accès aux programmes ou aux services, l'administration des paiements effectués en vertu d'un programme, l'administration des trop-perçus, le soutien à la clientèle ou la délivrance ou le refus de permis et de licences, le traitement des appels).	2 <input checked="" type="checkbox"/>
Des renseignements personnels sont utilisés pour déceler une fraude ou faire enquête sur des abus possibles dans le cadre de programmes dont les conséquences sont de nature administrative (p. ex. une amende, une interruption des prestations, une vérification du dossier personnel d'impôt sur le revenu ou une déportation dans les cas où la sécurité nationale ou l'application du droit criminel n'est pas en cause).	3 <input type="checkbox"/>
Les renseignements personnels sont utilisés dans le cadre d'enquêtes et à des fins d'application de la loi dans un contexte criminel (p. ex. des décisions peuvent mener à des accusations, à des sanctions ou à la déportation pour des motifs liés à la sécurité nationale ou à l'application du droit criminel).	4 <input type="checkbox"/>
B. Type de renseignements personnels en cause et contexte	Niveau de risque pour la vie privée
<p>Seulement les renseignements personnels fournis par la personne concernée, au moment de la collecte, se rapportant à un programme autorisé et recueillis directement auprès de la personne ou avec son consentement pour la divulgation, sans que le contexte soit de nature délicate.</p> <p>Le contexte dans lequel les renseignements personnels sont recueillis n'est pas particulièrement sensible. Par exemple : contexte d'obtention de permis ou de renouvellement de documents de voyage ou d'identité.</p>	1 <input checked="" type="checkbox"/>
Renseignements personnels fournis par la personne concernée qui donne aussi son consentement à l'utilisation des renseignements détenus par une autre source, sans que le contexte d'utilisation après la collecte soit sensible.	2 <input type="checkbox"/>

Numéro d'assurance sociale, renseignements médicaux et financiers ou autres renseignements personnels sensibles ou dont le contexte est de nature sensible. Les renseignements personnels concernant des mineurs ou des personnes incapables, ou mettant en cause un représentant agissant au nom de la personne concernée.	3 <input checked="" type="checkbox"/>
Renseignements personnels sensibles, y compris des profils détaillés, des allégations ou des soupçons, des échantillons de substances corporelles ou des renseignements dont le contexte est particulièrement sensible.	4 <input type="checkbox"/>
C. Partenaires du programme ou de l'activité et participation du secteur privé	Niveau de risque pour la vie privée
Au sein du ministère (parmi un ou plusieurs programmes du ministère).	1 <input type="checkbox"/>
Auprès d'autres institutions fédérales.	2 <input type="checkbox"/>
Auprès d'autres institutions ou auprès d'une combinaison des gouvernements fédéral et provinciaux et/ou d'administrations municipales.	3 <input type="checkbox"/>
Auprès d'organisations du secteur privé ou internationales ou de gouvernements étrangers.	4 <input checked="" type="checkbox"/>
D. Durée du programme ou de l'activité	Niveau de risque pour la vie privée
Programme ou activité unique : Programme ou activité consistant à offrir une mesure de soutien ponctuelle sous la forme d'un paiement de subvention comme mécanisme de soutien social.	1 <input type="checkbox"/>
Programme à court terme : Programme destiné à favoriser l'atteinte d'un objectif à court terme et qui est assorti d'une date d'échéance précise.	2 <input type="checkbox"/>
Programme à long terme : Programme existant qui a été modifié ou nouveau programme qui n'est assorti d'aucune date d'échéance précise.	3 <input checked="" type="checkbox"/>
E. Personnes visées par le programme	Niveau de risque pour la vie privée
Le programme touche certains employés à des fins administratives internes.	1 <input checked="" type="checkbox"/>
Le programme touche tous les employés à des fins administratives internes.	2 <input type="checkbox"/>
Le programme touche certaines personnes à des fins administratives externes.	3 <input checked="" type="checkbox"/>

Le programme touche toutes les personnes à des fins administratives externes.	4 <input type="checkbox"/>
F. Technologie et vie privée	Niveau de risque pour la vie privée
L'activité ou le programme, nouveau ou modifié, comporte-t-il la mise en œuvre d'un nouveau système électronique, logiciel ou programme d'application, y compris un collecticiel (ou logiciel de groupe), visant à appuyer le programme ou l'activité en ce qui concerne la création, la collecte ou le traitement des renseignements personnels?	1 <input checked="" type="checkbox"/>
L'activité ou le programme, nouveau ou modifié, exige-t-il des modifications importantes aux systèmes ou aux services de technologie de l'information actuels?	2 <input type="checkbox"/>
L'activité ou le programme, nouveau ou modifié, suppose-t-il la mise en œuvre de technologies portant atteinte à la vie privée?	3 <input type="checkbox"/>
G. Transmission des renseignements personnels	Niveau de risque pour la vie privée
Les renseignements personnels sont utilisés au sein d'un système fermé. Il n'y a aucune connexion à Internet, à l'intranet ou à tout autre système. La distribution des documents papier est surveillée.	1 <input type="checkbox"/>
Les renseignements personnels sont utilisés au sein d'un système qui est connecté à au moins un autre système.	2 <input type="checkbox"/>
Les renseignements personnels peuvent être imprimés ou transférés sur des dispositifs portatifs.	3 <input type="checkbox"/>
Les renseignements personnels sont transmis à l'aide de technologies sans fil.	4 <input checked="" type="checkbox"/>
H. Risque pour la personne ou l'employé	Niveau de risque pour la vie privée
Inconvénient.	1 <input checked="" type="checkbox"/>
Atteinte à la réputation, embarras.	2 <input checked="" type="checkbox"/>
Préjudice financier.	3 <input type="checkbox"/>
Préjudice physique.	4 <input type="checkbox"/>

I. Risques possibles pour le ministère	Niveau de risque pour la vie privée
<i>Répercussions négatives pour la direction.</i> Il faut examiner les processus, changer les outils, les fournisseurs et les partenaires.	1 <input type="checkbox"/>
<i>Répercussions organisationnelles négatives.</i> Il faut modifier la structure organisationnelle, la structure de prise de décision de l'organisme, la distribution des responsabilités et des obligations de rendre compte, ainsi que l'architecture des activités de programme, et il faut gérer le départ d'employés et procéder à la réaffectation de ressources humaines.	2 <input type="checkbox"/>
<i>Préjudice financier.</i> Poursuites, sommes supplémentaires requises, réaffectation de ressources financières.	3 <input checked="" type="checkbox"/>
<i>Tort à la réputation, embarras, perte de crédibilité.</i> Diminution de la confiance du public, fonctionnaires élus sous les projecteurs, résultats stratégiques de l'institution compromis, priorités gouvernementales compromises et répercussions sur les secteurs de résultats du gouvernement du Canada.	4 <input checked="" type="checkbox"/>